

CONSEIL RH : DROIT SOCIAL ET RELATIONS SOCIALES DU SECTEUR PUBLIC



« Faire du droit social une spécialité
au service des Ressources Humaines »

NOTRE MÉTHODE

La politique de gestion des ressources humaines doit apporter une plus grande efficacité dans l'organisation des collectivités publiques et la mise en œuvre de leurs stratégies.

Nous accompagnons les autorités territoriales dans leur gestion au quotidien, pour une administration fiable du personnel.

Nous sommes également conseil et promoteur dans une démarche d'accompagnement des autorités territoriales au changement.

Par notre approche empirique, nous mettons nos compétences au service des ressources humaines.

Nos champs d'interventions couvrent :

- ▶ L'administration du personnel ;
- ▶ La gestion et le développement des ressources humaines (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des carrières, mobilité...);
- ▶ La gestion de la relation contractuelle et des situations sensibles (mobilité géographique et professionnelle, déontologie de la fonction publique et droit disciplinaire, rupture conventionnelle, inaptitude, harcèlement moral et sexuel, discrimination, rupture d'égalité de traitement, ...);
- ▶ La santé et la sécurité au travail (l'évaluation et la prévention des risques professionnels, accident du travail et maladie professionnelle...);
- ▶ La protection sociale complémentaire (prévoyance, frais de santé) : notamment, assistance dans le cadre des négociations en cours, après la publication du décret du 20 avril 2022 fixant les garanties minimales en matière de santé et de prévoyance et la signature d'un accord de méthode majoritaire mi-juillet ;
- ▶ Les relations avec les représentants du personnel (commissions administratives paritaires, comités techniques, comité social ...);
- ▶ La négociation du statut collectif.

UN ÉTAT D'ESPRIT

“
Conseiller,
c'est créer
de la valeur.”

contact@bdo.fr
www.bdoavocats.fr

CONTENTIEUX : DROIT SOCIAL ET DES RELATIONS SOCIALES DU SECTEUR PUBLIC

« Une ambition permanente :
s'engager pleinement »

Droit de la sécurité sociale

Nous avons développé une expertise technique spécifique sur l'ensemble des aspects liés aux risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles, et leurs conséquences).

Droit administratif

(Tribunal administratif, Cour administrative d'appel)

Expertise importante sur la gestion des contentieux liés à l'administration (sanctions liées au non-respect de la législation...).

Droit pénal du travail

(Tribunal de police et tribunal correctionnel)

Les risques liés à l'exécution de leur mission par le personnel des collectivités publiques, et notamment les accidents du travail, peuvent être sources de mise en responsabilité des personnes dépositaires de l'autorité publique.

contact@bdo.fr
www.bdoavocats.fr

BDO Avocats, SAS, est membre de BDO International Limited et appartient au réseau international BDO constitué de membres indépendants. BDO est la marque du réseau BDO et de chacun de ses membres.

Copyright © 2022 BDO Avocats. Tous droits réservés.